



# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto  
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 69353091

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	29/09/2025	25246243

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
28/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C026
(9) RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES :	323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	083F1066
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BF-332-DZ (F)	02/07/2014	23/12/2010
Marque	Désignation commerciale	
CHEVROLET	CAPTIVA	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
KL1CF26UJAB110952	M1	VP
Type / CNIT	Energie	
M10CHEVP000V067	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
195440

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	

**BF-332-DZ**  
**CT:28/11/2025**

N° D'AGRÈMENT : S013C026  
N° SÉRIE : KL1CF26UJAB110952  
N° D'IMPRIMÉ : C69353091

S013C026  
S : 28/11/2025  
BF-332-DZ

### Défaillances majeures :

0.1.1.a.2. PLAQUES D'IMMATICULATION : Plaque manquante ou, si mal fixée, elle risque de tomber AV  
1.6.1.f.2. SYSTÈME ANTIBLOCAGE (ABS) : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule  
5.3.1.b.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Un élément de ressort ou de stabilisateur est endommagé ou fendu ARD, ARG  
5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu AVG, AVD  
5.3.3.b.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Élément endommagé ou présentant une corrosion excessive ARD, ARG  
6.1.3.g.2. RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT : Réservoirs, carters de protection endommagés AR  
7.1.2.b.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée : coupure ou signes de distension AVG  
7.1.5.b.2. AIRBAG : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule  
7.12.1.e.2. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ : L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système  
8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important  
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2002 P2453  
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement  
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

### Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, ARD, AVD, ARG  
3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé D  
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD  
6.1.1.d.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure du berceau AR

**Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :** 17/12/2018 : 120362 km / 25/02/2019 : 124466 km / 25/03/2021 : 161428 km / 21/05/2021 : 163035 km / 30/03/2023 : 183587 km / 12/04/2023 : 183642 km

	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	G	AVANT	D	ARRIERE
<b>Ripage</b> (-8 à +8 m/km) :		-5.5 m/km		
<b>Dissymétrie suspension</b> (≤ 30%) :		1 %		4 %
<b>Forces verticales</b> :		1058 daN		774 daN
<b>Frein de service</b>				
Forces de freinage :	360 daN	354 daN	224 daN	246 daN
Déséquilibre (<20%) :		2 %		9 %
Forces de freinage (efficacité) :	360 daN	354 daN	224 daN	246 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	64 %			
<b>Frein de stationnement</b> Taux d'efficacité (≥18 %) :	19 %			
<b>Feux de croisement</b> (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.0 %			-1.2 %